

Déclaration commune **CFDT-UNSA** au Conseil d'administration du Cerema du 30 mars 2015

BRON / 13h30 – 17h00

Mesdames, Messieurs, bonjour.

En préambule, quelques éléments de forme et de fond. La **CFDT** et l'**UNSA** apprécient de se retrouver pour ce Conseil d'Administration, dans une salle aux dimensions adaptées, contrairement au précédent. Nous apprécierions aussi que la durée prévisionnelle annoncée soit cohérente avec l'ordre du jour de façon à éviter de survoler des points importants comme ce fut le cas le 9 février pour le projet stratégique. Cela nous conduit aujourd'hui à cette séance supplémentaire.

Toutefois, nous regrettons que le point relatif au projet stratégique soit placé en fin de séance. Aussi, **nous demandons à M le président de bien vouloir modifier l'ordre de l'ordre du jour**, pour le traiter juste après le point n°3, et laisser le temps nécessaire au débat.

La **CFDT** et l'**UNSA** avaient souhaité que la présidence du CA du Cerema revienne à un représentant de collectivité territoriale. C'est bien le cas, Monsieur le **Président**, mais vous êtes aussi le représentant de l'**AMF**, comment saurons-nous à quel titre vous vous exprimez ?

Le Projet stratégique

Nous constatons **quelques évolutions positives** dans la nouvelle version, même s'il n'a pas toujours été facile de les retrouver en comparant les deux documents.

Nous regrettons encore la non-communication aux membres du CA du retour des consultations extérieures.

Ce projet stratégique présente **8 grandes orientations** :

La première orientation, affichée comme prioritaire, veut renforcer le **partenariat avec les collectivités**. Dès les débuts de la décentralisation il y a 30 ans, la **CFDT** avait revendiqué des services multi-collectivités, tant pour les DDE que le RST. Mais, face aux transferts successifs, à l'éclatement des services du ministère et à la complexification territoriale, le Cerema peut et doit réaffirmer son rôle de pôle technique au service de l'État et des collectivités. En tant que service public, il doit s'appuyer sur ses valeurs d'indépendance, d'objectivité et de neutralité.

La deuxième orientation rappelle **l'ancrage dans les territoires**, qui prend toute son importance face aux velléités de "*rationalisation immobilière*" demandée par le SG des Ministères. A ce sujet, qu'en est-il du rapport Berteaud ?

Sur la problématique "*infras*", on apprécie l'ajout d'un objectif "*sécurité routière*". Par contre, nous déplorons l'absence de la problématique de **l'intermodalité**. Dans la centaine de pages du document, ce mot ne figure qu'une seule fois et encore, au milieu d'une liste d'un modeste encadré, page 23 du champ "*villes et stratégie urbaine*". On est pourtant bien dans les champs de la transition énergétique et de l'égalité des territoires !

L'international a été complété, mais vise principalement le domaine "*infras*". Le Cerema serait-il inexistant sur les autres champs techniques ?

En outre, nous sommes toujours demandeurs d'une analyse croisée entre les missions du Cerema et celles des **autres établissements publics** intervenant dans nos domaines.

Enfin, quand aurons-nous les avis du Conseil stratégique et du Conseil scientifique et technique sur ce projet stratégique ?

Pour finir, même si nous ne siégeons pas aujourd'hui en Comité technique d'établissement, nous tenons à insister sur la reconnaissance des compétences par les évolutions de carrière et non pas par une distribution infantilissante de "*bons points*" via un dispositif de "**Prix du Cerema**" (cf. page 63). Est-ce la nouvelle culture d'établissement que l'on nous propose ?

Le chapitre 8 sur la mobilisation du Cerema est un catalogue de bonnes intentions, parfois à la limite des vœux pieux, mais avec quels moyens en face ?

Le budget 2014

Il nous donne l'impression que la Direction Générale a navigué à vue en 2014. Elle semble s'être appuyée sur une menace ministérielle de raboutage de la subvention pour restreindre les investissements et les dépenses de fonctionnement, pour finalement réaliser mi-novembre 2014 qu'il restait de la marge, mais trop tardivement pour l'utiliser...

Au-delà de ce premier projet stratégique, d'intentions non chiffrées, il devient urgent d'afficher du concret, à savoir le plan d'affaires et le COP (contrat d'objectifs et de performance).

Merci de votre attention.